

# COMPTE-RENDU DES MARCHES EXPLORATOIRES

## Concertation pour la création de la ZAC du quartier de Charenton-Bercy Novembre 2018

Ce compte-rendu est l'analyse et la synthèse des quatre marches exploratoires qui ont eu lieu dans le cadre de **la concertation règlementaire pour la création de la ZAC « Charenton-Bercy »**, sur le quartier de Bercy à Charenton-le-Pont.

Ces marches se sont déroulées le 7, 10, 20 et 22 novembre 2018, sous forme de **deux circuits différents, l'un « vertical », l'autre « horizontal »** :

- Le premier du Bois de Vincennes aux Berges, jusqu'au centre commercial Bercy 2,
- Le second du Métro « Charenton-Ecoles » à l'arrêt de tramway « Baron Le Roy ».

Via ces deux trajets, elles ont permis d'aborder **plusieurs thématiques communes** (espaces verts, vie économique, aménagement, déplacements et mobilités, aménagements et services publics) sur des points d'arrêts différents ou communs (six arrêts par marche).

120 participants ont contribué sur des  **carnets de balade, tout en s'appuyant sur des images du quartier vu du ciel (prises par drones)**, à l'aide de tablettes tactiles mises à disposition pendant les marches. **Plus de 900 contributions** ont été formulées :

- 387 remarques et éléments de diagnostic ;
- 521 propositions.

Ces avis et propositions des habitants ont permis de **compléter le diagnostic du quartier de Bercy établi par la maîtrise d'ouvrage et de faire des propositions**.

A l'issue de ces marches exploratoires, le travail de diagnostic et de proposition des habitants, dans le cadre de la concertation règlementaire, se **poursuit tout au long du premier semestre 2019**, jusqu'au dépôt du dossier de création de la ZAC.



## Les Chiffres

# Analyse et synthèse des contributions

## Sur le quartier actuel

Les contributions ont particulièrement pointé l'**enclavement** du quartier, son **manque d'accessibilité**, son **dynamisme économique déclinant**, le **manque d'aménagements, d'équipements et de services**. Elles ont également **conforté l'opportunité du projet**, celui-ci étant perçu comme une bonne occasion de traiter les problèmes soulevés.

Les participants ont partagé leur impatience de **voir commencer la transformation du quartier**. L'ensemble des habitants de Charenton, et même des participants vivants hors du quartier, ont montré **un réel engouement pour la démarche de concertation**.

## Les déplacements, l'accessibilité et la mobilité

### Analyse générale à l'échelle du quartier

Les participants ont exprimé des attentes très fortes vis-à-vis du développement des mobilités douces. Ils souhaitent que celles-ci soient clairement favorisées par le projet, pour lutter contre **la situation d'enclavement que connaît le quartier**. Ils souhaiteraient se déplacer facilement, sans discontinuités, « sans poser pied à terre » (pour les cyclistes) dans le quartier, et ce vers le reste de la ville, vers les communes voisines, mais également vers les berges de Seine qui restent quasiment inaccessibles aujourd'hui.

Toutefois, bien qu'elles gardent une certaine primauté, **les mobilités douces ne doivent pas exclure les autres modes de déplacement**. La plupart des participants se sont, en effet, exprimés en faveur d'un **renforcement des transports publics sur le quartier** avec, par exemple, une demande de transports rapides pour rejoindre Paris, un renforcement des connexions avec le centre-ville et la création d'une offre de transports fluviaux, au départ des berges de Seine.

Enfin, plusieurs participants se sont exprimés en faveur **d'un projet qui n'exclurait pas les voitures** du quartier. Ils ont expliqué que sans véhicule personnel il serait difficile aux habitants qui n'habitent pas le quartier de venir pour profiter des futurs équipements, aménagements et commerces prévus par le projet.

### Analyse détaillée des contributions

- **Aménager une passerelle plus accessible, spacieuse et partagée entre les différents usages**

Lors des marches exploratoires, les participants ont largement décrit l'actuelle passerelle Valmy comme un aménagement urbain inadapté, étroit, « peu emprunté, « peu sécurisant ». Ils souhaiteraient qu'elle soit améliorée, dans le cadre du projet, en priorité afin de créer une liaison qualitative en termes **d'accessibilité, de déplacement, d'espace et de partage des usages (vélos, piétons, trottinettes, etc.)**.

Ils ont notamment insisté sur la nécessité, pour la future passerelle, **d'être accessible aux personnes à mobilité réduite, aux vélos, aux poussettes, aux piétons**. Pour cela, Ils ont estimé, par exemple, que les escaliers permettant d'accéder à la passerelle devaient être remplacés par des rampes en pente douce aménagées dans le prolongement des rues menant à la passerelle : **« Il faut que la passerelle soit accessible dans le prolongement direct de la rue de Valmy, avec une piste cyclable, et une rampe pour les vélos, poussettes, fauteuils roulants »**. Au niveau de la connexion entre la passerelle et le futur prolongement de la rue Baron Le Roy, ils ont bien noté qu'un rehaussement topographique progressif, en pente douce, devra permettre à la rue de monter jusqu'au niveau de la passerelle, à son embouchure. Ils ont toutefois exprimé des difficultés à se représenter clairement ce rehaussement important. Ils souhaiteraient que celui-ci soit facilement praticable pour toutes les formes de mobilité et tous les types d'usagers.

En ce qui concerne **le partage des usages** sur la passerelle, les participants ont attiré l'attention sur la nécessité d'éviter les conflits. Certains ont proposé **de diviser la passerelle** entre un **cheminement piéton** (pour les personnes souhaitant traverser rapidement la passerelle), **une piste cyclable** et une **bande verte praticable par les piétons souhaitant déambuler** au milieu de la verdure tout en traversant. D'autres ont proposé un format plutôt semblable à une coulée verte, avec **des bandes vertes de part et d'autre de la passerelle et un cheminement central partagé entre les piétons et vélos/trottinettes**. Bien que cette différence d'avis existe, la quasi-totalité des participants s'accordent sur la nécessité de créer une passerelle **suffisamment large pour accueillir et concilier tous ces usages**.

- **Prolonger la rue Baron Le Roy et y développer les mobilités pour connecter le quartier à Paris**

Les participants ont considéré que le cheminement actuel, qui passe sous le périphérique et rejoint l'arrêt de tramway Baron Le Roy et le 12<sup>e</sup> arrondissement parisien, n'est pas adapté aux mobilités douces et qu'il est dangereux (manque d'éclairage, vitesse élevée des voitures), soumis aux nuisances aériennes (pollution) et sonores (bruit de la circulation). Ils souhaiteraient que **la connexion à Paris, qui est très contrainte aujourd'hui et limitée pour les mobilités douces et les voitures, soit repensée**.

Ils ont accueilli favorablement l'idée d'un prolongement de la rue Baron Le Roy qui deviendrait un axe direct et fort permettant **de désenclaver le quartier en l'ouvrant à Paris**. Ils ont insisté sur la nécessité **d'y développer, prioritairement, les mobilités douces et les transports en commun** : **« Il faudrait mettre des bus, des trottoirs larges pour les piétons et des pistes cyclables sur la future rue Baron Le Roy »**. Pour cela, ils ont proposé d'aménager de larges trottoirs piétons, une piste cyclable pour les vélos et les trottinettes et une voie dédiée pour les transports en commun. Ils souhaiteraient que les connexions avec Paris soient fluides, rapides, régulières et permettent de rejoindre les lignes de métro, tramway et bus situés du côté parisien, même la nuit.

Plusieurs participants ont ajouté qu'il serait nécessaire de **ménager une certaine place pour les voitures**. Ils ont considéré qu'une exclusion de ces dernières pourrait être dommageable pour le quartier, son économie, et empêcherait certains habitants de Charenton de relier le quartier. Ils ont donc suggéré de penser la place de la voiture sur le quartier, notamment en termes **de circulation et de stationnement**. Ils ont expliqué que, **sans cela, de nombreux consommateurs risqueraient de « tourner le dos » au quartier, de ne plus y faire leurs achats, notamment si le parking de Bercy 2, perçu comme très attractif et pratique (stationnement gratuit), devait disparaître**.

- **Permettre une réappropriation et un développement des mobilités douces et fluviales sur les Berges de Seine**

Dans leurs observations, les participants ont exprimé un fort désir de **se réapproprier les berges de Seine et de développer les mobilités** via celles-ci. Beaucoup d'entre eux ont expliqué n'y être jamais

allés car elles seraient difficilement accessibles à cause du passage de l'autoroute mais aussi du circuit confus (voire « dangereux ») qui permet actuellement de s'y rendre.

Ils souhaiteraient que les berges soient connectées au quartier de manière plus **directe, lisible et accessible aux mobilités douces et personnes à mobilité réduite**. Toutefois, certains ont eu des difficultés à imaginer cette connexion et s'interrogent sur la solution adéquate qui pourrait permettre de relier les berges depuis le quartier. Un participant a proposé, par exemple, de créer une seconde passerelle à proximité et dans le prolongement de la future passerelle Valmy, ce qui permettrait aux personnes empruntant cette dernière de relier les berges rapidement.

Une fois connectées au quartier, les participants souhaiteraient que les berges de Seine deviennent un point de départ pour **des transports fluviaux** (navettes fluviales), ainsi qu'un lieu traversé par les mobilités douces (piétons, vélos, trottinettes), celles-ci permettant de relier Paris et les communes voisines : « **Il faut que les berges deviennent un espace de promenade piétonne accompagnée d'une piste cyclable jusqu'à Paris** » ; « **j'aimerais que des navettes fluviales soient mises en service, à ce moment-là les berges de Seine prendraient tout leur sens** ». Ils ont exprimé un fort attachement à la piste cyclable déjà existante.

## Les espaces verts

### Analyse générale à l'échelle du quartier

Les participants ont considéré que le quartier était actuellement **trop minéralisé** et que le projet pourrait permettre un rééquilibrage en faveur d'une **végétalisation des différents axes et espaces**. Ils ont pointé le manque de verdure dans les rues, sur les trottoirs et la présence des entrepôts qui engendrent une artificialisation importante du sol et donnent au quartier **un aspect « bétonné »**. **Ils souhaiteraient donc que les différents sites du projet comprennent une part importante de végétalisation.**

A l'inverse, ils ont estimé que le **jardin Richelieu était un atout important du quartier**, une sorte de « poumon vert », bien qu'il soit parfois perçu comme trop enclavé et méconnu des habitants. Des participants ont proposé de **le mettre plus en valeur et de créer davantage d'espaces verts** comme des parcs ou des squares sur le quartier.

L'intensification de la présence végétale a également été imaginée par les participants **au niveau des futurs « axes »**, particulièrement la **passerelle, perçue comme une partie de la continuité verte à envisager entre le bois de Vincennes et les berges**, mais aussi **la rue Baron Le Roy et les berges en elles-mêmes**. La plupart des contributions ont exprimé le souhait que ces espaces soient végétalisés, avec des arbres et des fleurs par exemple. Certains proposent d'aller plus loin et d'envisager la réalisation d'une coulée verte, notamment au niveau de la passerelle et/ou de la rue Baron Le Roy.

Enfin, les marches exploratoires ont permis d'évoquer les questions de densité du futur quartier, et notamment d'aborder **la création d'une tour qui comportera des logements et espaces verts intérieurs**, en lien avec le projet développé par l'opération parisienne Bercy-Charenton. A ce sujet, quelques participants ont émis un avis réservé vis-à-vis de cette construction car ils ne parviennent pas à percevoir clairement l'impact qu'elle aurait, **notamment sur les vues du quartier.**

## Analyse détaillée des contributions

- **Concevoir la passerelle Valmy comme une promenade plantée**

Outre les questions d'accessibilité et de mobilités, les participants se sont attardés sur la nécessité de rendre la future passerelle « agréable » et verte. Ils souhaiteraient qu'elle soit à la fois un lieu de passage clair, efficace au niveau du partage des usages et des mobilités, mais également **un lieu de destination, de vie et de déambulation rendu qualitatif par la « présence du vert »**.

Pour cela, ils se sont interrogés **sur les formes et l'intensité que pourraient prendre la végétalisation et la verdure sur la passerelle**. Ils ont proposé **des visions différentes de la passerelle** (coulée verte intégrale ; aménagée avec une allée centrale minérale mais bordée par deux bandes vertes ; une passerelle avec un tiers de couloir piéton, un tiers piste cyclable, un tiers bande verte) et **des aménagements différents** (arbres, parterres de fleurs, surfaces végétalisées, petits parcs, etc.) qui nécessiteraient d'être approfondis.

Ils ont toutefois émis **des demandes plus consensuelles et partagées** qui pourraient être importantes afin d'aménager la passerelle :

- Ils souhaiteraient que celle-ci soit suffisamment large, notamment pour éviter les conflits d'usages et permettre une végétalisation satisfaisante en termes de densité
- Ils souhaiteraient que la végétalisation ne nuise pas à la vue dégagée qu'offrirait la passerelle sur les alentours, notamment sur Paris
- Ils souhaiteraient que la passerelle s'inscrive dans une continuité verte reliant le bois de Vincennes aux berges de Seine
- Ils ont suggéré d'implanter des plantes et arbres résistants au vent (le vent étant ressenti comme une nuisance très importante sur la passerelle actuelle) voire même les protégeant de celui-ci

- **Permettre un partage plus important du jardin du Cardinal de Richelieu**

Le jardin Richelieu a été perçu par les participants comme **l'un des seuls îlots de verdure du quartier** et comme **un lieu très agréable**. Il est apprécié du fait de sa proximité avec les logements, son caractère « intime », qui donne le sentiment d'un petit « havre de paix » ou d'un poumon vert vallonné et arboré au milieu d'un environnement minéral. Il dispose également de jeux pour enfants qui ont été plébiscités.

Pour les participants, le jardin Richelieu devrait être un élément important à prendre en compte dans le cadre projet, notamment pour **le mettre en valeur et le rendre plus accessible**. Plusieurs participants ont, en effet, considéré qu'il était aujourd'hui **trop enclavé**, peu visible voire même inconnu des Charentonnais : « **Le jardin Richelieu est trop renfermé et trop peu visible, il faudrait l'ouvrir davantage car il est superbe, je ne l'avais jamais vu avant** ». Plusieurs participants ont proposé de **l'ouvrir davantage vers l'extérieur** et de **permettre son intégration à une continuité verte plus globale sur le quartier**.

Toutefois, d'autres participants ont émis un point de vigilance vis-à-vis de l'ouverture du jardin vers l'extérieur. Ils ont expliqué que celle-ci pourrait conduire à une augmentation trop importante de la fréquentation du jardin, ce qui aurait pour effet **d'amplifier les nuisances sonores** qui en émanent. Celles-ci sont dues à **l'effet de caisse de résonance** que produit le jardin Richelieu, ce qui contraindrait certains habitants à ne pas ouvrir certaines de leurs fenêtres, afin de limiter le bruit.

- **Prévoir la végétalisation des berges de Seine**

Bien que l'accessibilité des berges de Seine soit apparue comme la problématique centrale des berges actuelles, les participants ont également émis des propositions quant à **leur végétalisation**. En effet, ils ont considéré qu'elles étaient **un espace trop minéralisé et qu'il faudrait donner une réelle place à la nature**, en composant avec leur caractère étroit et la cohabitation avec l'espace pour les mobilités douces. Cela permettrait de les rendre plus agréables et attrayantes pour faire du sport, pique-niquer ou encore déambuler dans un cadre vert.

Ils ont proposé que les berges de Seine, point d'arrivée de la continuité verte qu'ils souhaiteraient voir créée entre le bois de Vincennes et les berges, accueillent à la fois **des espaces verts de détente, d'agrément (parterres, arbres, fleurs) voire des « cultures maraîchères et potagères »**.

Un participant a proposé « un jardin reconstituant une nature forte » quand d'autres se sont exprimés en faveur de « verdure le long de la Seine », de « parcs », « squares », d'un « jardin flottant » ou d'une « végétalisation diversifiée avec des zones de repos ».

Toutefois, des participants ont soulevé un point de vigilance concernant certaines nuisances aériennes (pollution) et sonores dues au passage de l'autoroute à proximité. Ils ont demandé que la présence de celles-ci soit prise en compte par le projet pour tenter d'en atténuer les effets, ce qui permettrait de faire des berges un lieu de détente et de loisirs qualitatifs.

- **Créer une nouvelle rue commerçante qui intègre la nature**

Les participants ont considéré que le trajet de passage de la future rue Baron Le Roy était aujourd'hui segmenté, contraint, peu qualitatif et tourné uniquement vers une vocation de stockage et de logistique. Ils ont accueilli positivement la proposition de transformer le lieu en rue commerçante **ouverte mais ont insisté sur la nécessité de mettre fin au « règne du béton » qui existerait actuellement**.

Certaines contributions ont proposé une végétalisation de la future rue en insistant sur **l'implantation d'arbres et de fleurs de part et d'autre et sur toute la longueur du futur axe**, sur ses trottoirs. Cette vision a été majoritairement partagée par l'ensemble des participants mais **certains ont proposé d'aller plus loin en densifiant la végétalisation** de plusieurs manières.

Des participants ont ainsi proposé d'implanter, sur la future rue Baron Le Roy, un « square végétalisé » ou d'y mettre « beaucoup d'arbre et des massifs de fleurs ». Certains envisagent également de se **rapprocher au maximum, voire totalement, d'une coulée verte comme celle du 12<sup>e</sup> arrondissement parisien (coulée verte René Dumont)**.

## Les commerces et la vie économique

### Analyse générale à l'échelle du quartier

Les participants ont exprimé leur souhait **d'impulser un nouveau souffle économique** afin de remédier à l'actuel déclin et aux inquiétudes de certains commerçants. Ils ont fait des propositions qui permettraient, selon eux, de **redonner un dynamisme et une attractivité économique au quartier**.

Ils ont notamment considéré qu'une **offre commerciale diversifiée**, conservant celle de Bercy 2 et développant **une offre complémentaire mixte au niveau des prix, des enseignes et des types de**

**commerces**, permettrait de stimuler l'économie du quartier. Ils ont majoritairement estimé que cette nouvelle offre commerciale **devrait être aménagée de manière plus ouverte** que sous la forme d'un centre-commercial comme Bercy 2. L'éventualité d'une rue commerçante leur a paru être une solution satisfaisante, sous certaines conditions d'accessibilité, d'aménagement, d'offre commerciale, etc.

Ils se sont également exprimés sur **l'orientation économique tournée vers le numérique que souhaite prendre le projet** avec la création d'une « Serre des possibles », dans les locaux de l'actuelle APHP. Ils ont plébiscité cette idée tout en considérant que **les locaux devaient davantage s'ouvrir au quartier**, à ses habitants, et devenir **un lieu de vie agréable et intergénérationnel**.

## Analyse détaillée des contributions

- **Un constat partagé sur le déclin commercial de Bercy 2**

Bercy 2, perçu de manière différente, voire opposée (tantôt comme un lieu peu attrayant, tantôt comme un lieu agréable), par les participants, fait l'objet d'un constat commun : **il s'agit d'un espace de moins en moins attractif, voire désuet et obsolète sur le plan commercial**. Les participants ont constaté la fermeture de nombreux commerces et considèrent que le lieu risque de devenir de moins en moins fréquenté.

La majorité d'entre eux ont estimé que le centre commercial devrait **mutter vers une forme plus ouverte et intégrée aux trajets quotidiens des consommateurs**. Ils ont également considéré qu'un lieu moins **monofonctionnel (avec une vocation pas uniquement économique)** permettrait de répondre davantage aux attentes des consommateurs. Les commerces pourraient être redéployés, par exemple, **sur un îlot comportant plusieurs fonctions (économique, loisirs, services publics, déplacements, etc.)**.

Ils ont tenu à témoigner de leur attachement aux commerces présents dans Bercy 2. Ils souhaiteraient que ces derniers ne disparaissent pas au moment du redéploiement de l'offre commerciale : **« Il faudrait garder ce qui existe actuellement et venir compléter l'offre »**.

- **L'opportunité de diversifier et dynamiser l'offre commerciale par le prolongement de la rue Baron Le Roy**

Le prolongement de la rue Baron Le Roy a été perçu comme une opportunité très intéressante **pour le redéploiement de l'offre commerciale vers une forme plus ouverte, moderne, multifonctionnelle et intégrée à un axe de déplacement fort**.

Les participants se sont exprimés en faveur du développement **des commerces de proximité**, prioritairement des commerces de bouche qualitatifs (boucheries, charcuteries, etc.), mais également d'autres **petits commerces indépendants** : quincaillerie, poissonnerie, fromagerie, primeur. Ce type de commerces permettraient de répondre à l'un de leur souhait les plus forts : **conserver et développer l'aspect « ville de province à taille humaine » de Charenton**. Les contributions ont également mis l'accent sur l'installation de restaurants et cafés, qui donneraient à la rue **une dimension sociale et une offre de restauration qualitative**.

Parallèlement à cela, plusieurs participants ont aussi insisté pour que soient **développés ou maintenus des commerces plus grands, avec une diversité en termes de qualité, de produits et de prix (« des prix abordables et non pas parisiens »)**. Cette préoccupation vis-à-vis des prix est ressortie comme un souhait de conserver **une offre tournée vers tous les publics**, même les plus modestes. Les grandes surfaces et grandes enseignes, comme le **« grand Carrefour »** présent dans

Bercy 2 ou comme les enseignes de textile (H&M, Kiabi, etc.), ont été très fortement plébiscitées. Elles sont perçues comme **un moyen de diversifier les prix et les produits proposés**.

- **Transformer l'actuelle APHP en « Serre des possibles », du numérique et des arts visuels**

Les locaux de l'APHP, qui accueillent aujourd'hui une activité médico-administrative, ont vocation à changer pour devenir **un pôle économique des arts visuels et du numérique**. Ce parti pris du projet a été **accueilli de manière globalement positive par les participants**, avec quelques commentaires et propositions sur **l'aménagement et l'intégration de ce nouvel espace au quartier**.

Pour les participants, l'arrivée de cette nouvelle activité devrait s'accompagner d'une **ouverture, d'une réappropriation des locaux par les habitants du quartier**. Les locaux actuels sont perçus comme trop fermés et méconnus des Charentonnais qui ont imaginé le futur lieu comme **un espace ouvert au public**. Ils souhaiteraient, toutefois, que la façade historique du bâtiment soit conservée afin de conserver la dimension historique de l'édifice.

Le futur lieu, en conservant sa vocation économique, pourrait proposer des activités diverses, des événements et offres numériques à destination de tous (intergénérationnel et familial), comme des formations à l'informatique. Les contributions ont **proposé d'y développer une certaine mixité, voire d'en faire un tiers-lieu**, avec une offre de restauration, des activités de détente et de loisir, des ateliers, Fab Lab, **qui coexisteraient avec les entreprises et start-up présentes**.

## Les équipements, aménagements et l'animation du quartier

### Analyse générale à l'échelle du quartier

L'animation du quartier, grâce à des équipements et aménagements, est souvent revenue comme une préoccupation forte des participants. De nombreuses propositions ont été formulées afin de **donner davantage de dynamisme au quartier et aux futurs aménagements** : prévoir une **offre diversifiée d'équipements de loisirs et de divertissements, développer les services publics, aménager des espaces festifs et de rencontre, implanter du mobilier urbain favorisant les interactions entre les personnes, etc.** L'objectif serait de faire des divers espaces du quartier **des lieux de destination et non uniquement des lieux de passage**.

Les participants souhaiteraient **donner vie à certains espaces** (parfois qualifiés « d'insécurisants », « glauques » ou « désertés »), comme la passerelle, les berges de Seine et l'espace situé sous le périphérique. Ils apprécieraient que ces espaces deviennent plus attractifs pour **stimuler une sociabilité de quartier**.

En ce qui concerne les services publics, les participants ont considéré **qu'ils devaient être développés et contribuer en partie à la vocation multifonctionnelle du quartier** (quartier à fonction économique, de loisirs, sociale mais aussi avec des services publics). Il permettrait également, en se développant, d'accueillir la densification en termes de population prévue par le projet.

## Analyse détaillée des contributions

- **Créer des lieux de vie avec du mobilier et des aménagements urbains**

Les contributions des participants ont particulièrement insisté sur la nécessité de **créer des lieux propices aux interactions entre les habitants et usagers du quartier**. Ils souhaiteraient qu'une sociabilité de quartier soit favorisée, notamment via l'aménagement de l'espace public.

Ils ont proposé, dans un grand nombre de contributions, **d'installer des bancs, des kiosques, des tables, chaises longues, tables de ping-pong, hamacs, toilettes, fontaine à eau potable, etc.**, à plusieurs endroits du quartier, notamment la passerelle, la rue Baron Le Roy et les berges.

Ils souhaiteraient que ce mobilier urbain rende les espaces publics attractifs, **qu'il soit installé sur des places publiques ou sur les axes de circulation (rues, passerelle notamment)**. Ils ont suggéré que cela s'accompagne d'animations (concerts par exemple) pour inciter les personnes à s'arrêter, échanger et profiter des différents lieux. Des participants ont proposé de **faire de même sous le périphérique**, qui deviendra un lieu de passage via la rue Baron Le Roy, **afin de rendre cet espace attrayant, plus sécurisant et animé**.

En ce qui concerne les berges de Seine, les participants ont proposé **d'y installer des aménagements et notamment une guinguette**. D'autres ont proposé d'installer des cafés et terrasses sur les berges, avec pour objectif d'attirer un public intergénérationnel. Afin d'accueillir ces nouvelles activités, les contributions ont imaginé **une augmentation de la surface des berges** qui pourrait être obtenue via des aménagements comme un ponton, une péniche ou autre type d'extension aux berges.

- **Développer les services publics**

Les contributions ont insisté sur l'importance des services publics pour favoriser la vie et l'animation du quartier. **Une inquiétude vis-à-vis d'une éventuelle augmentation de la population ou de la fréquentation du quartier a été exprimée** car des participants ont considéré que le quartier n'était pas suffisamment doté en services publics pour pouvoir soutenir cette augmentation.

Ils ont proposé que le projet prévoit la création de nouveaux services publics sur le quartier : **« Il faudrait installer un bureau de poste, une crèche, un groupe scolaire, voire un collège ou un site universitaire, un musée, une mairie annexe, un aquarium, etc. »**.

- **Une multitude d'idées en matière d'offre et équipements de loisirs**

Les participants ont aussi proposé de nombreux équipements et aménagements de loisirs pour le quartier. Ils ont proposé **d'installer un cinéma, une cinémathèque, un centre aqualudique, une piscine, une salle de sport, un centre de fitness, un terrain de tennis, un mur d'escalade, un centre d'exposition, etc.**

En ce qui concerne l'espace situé sous le périphérique, des participants ont proposé qu'il accueille **des activités nocturnes**, comme des boîtes de nuit ou des bars, car cette localisation permettrait **d'atténuer l'impact sonore de ce type d'activités sur les habitations**.

Ils ont également proposé des aménagements extérieurs comme un skate-park, toboggan, terrain de pétanque, balançoires, jeux pour enfants, aires de jeux, appareils de musculation en plein air, etc.